



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 29 mars 2022

Rapport de gestion et comptes annuels de 2021

Direction des finances du canton de Berne





Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 29 mars 2022

Allocution de bienvenue et introduction

Madame Beatrice Simon, présidente du Conseil-exécutif
Direction des finances du canton de Berne





Valeurs-repères des comptes de 2021

- Excédent de charges CHF 63 millions
- Investissement net CHF 412 millions
- Degré d'autofinancement 72,2 %
- Insuffisance de financement (nouvel endettement) CHF 115 millions
- Endettement brut II CHF 8'840 millions
- Quote-part d'endettement II 16,0 %



Le compte de résultats et le compte des investissements comprennent des dépenses de CHF 118 millions résultant des mesures adoptées pour maîtriser la pandémie de COVID-19.



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 29 mars 2022

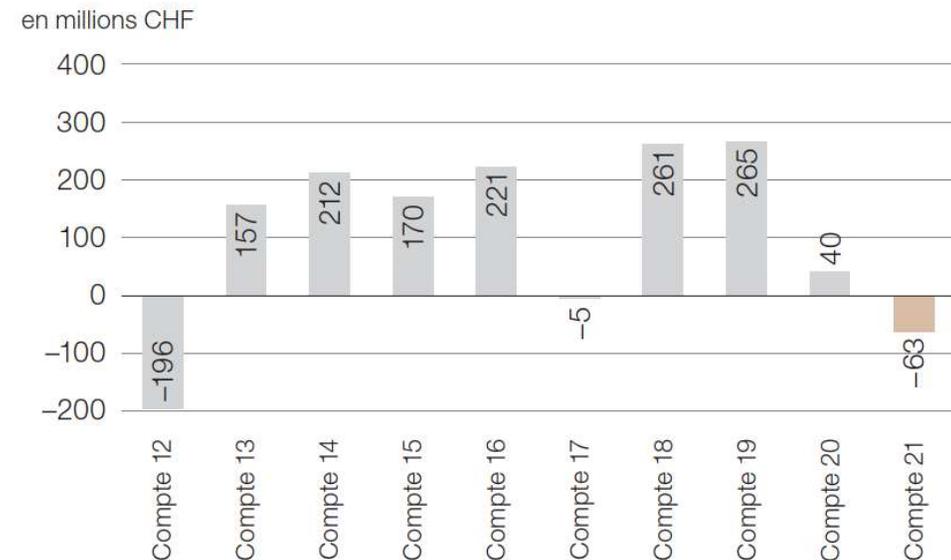
Les comptes annuels de 2021 en détail

Immanuel Gfeller, chef suppléant de
l'Administration des finances du canton de Berne



Compte de résultats

Le compte de résultats dégage un excédent de revenus de CHF 12'170 millions, avec des charges totalisant CHF 12'106 millions et des dépenses de quelque CHF 63 millions. Le budget 2021 prévoyait un excédent de charges de CHF 549 millions. Par rapport aux prévisions budgétaires, le solde total du compte de résultats s'améliore de CHF 486 millions.



Le déficit de CHF 63 millions doit être amorti dans les quatre prochaines années en tenant compte des gains comptables et des amortissements réalisés sur les placements du patrimoine financier conformément aux dispositions constitutionnelles concernant le frein à l'endettement appliqué au compte de résultats (art. 101a ConstC).



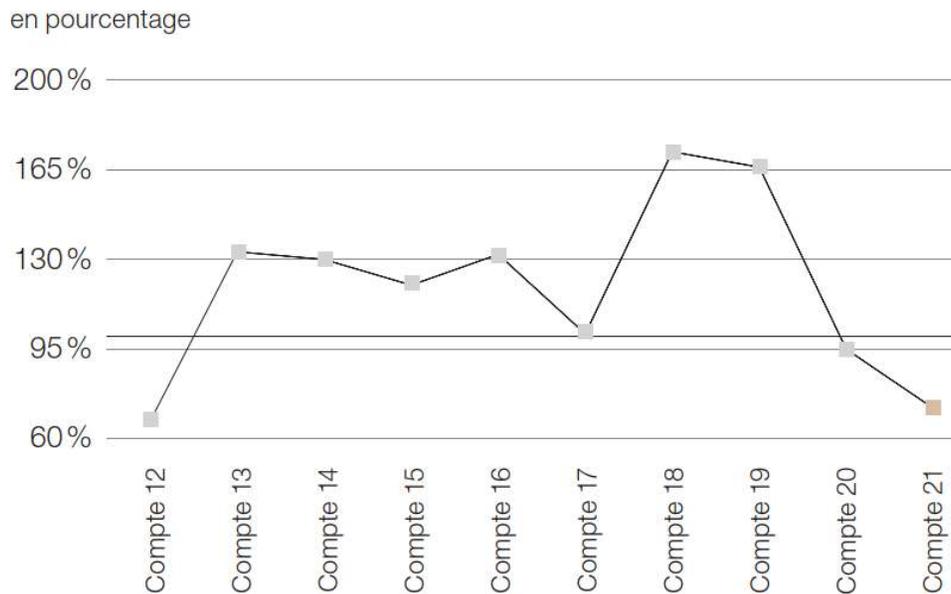
Compte des investissements

Les dépenses d'investissement sont de CHF 544 millions, tandis que les recettes d'investissement s'élèvent à CHF 133 millions : il en résulte donc un investissement net de CHF 412 millions.





Degré d'autofinancement



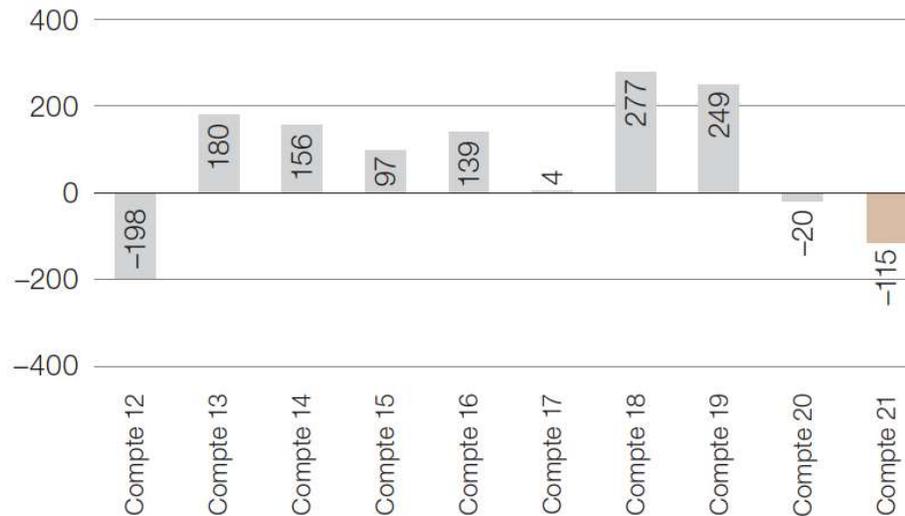
Le degré d'autofinancement exprime l'autofinancement en pourcentage de l'investissement net, celui-ci étant financé par des moyens propres dès lors qu'il atteint 100 pour cent.

Alors que le budget 2021 tablait sur un degré d'autofinancement avoisinant -51 pour cent, il atteint 72 pour cent dans les comptes annuels de 2021.



Solde de financement

en millions CHF



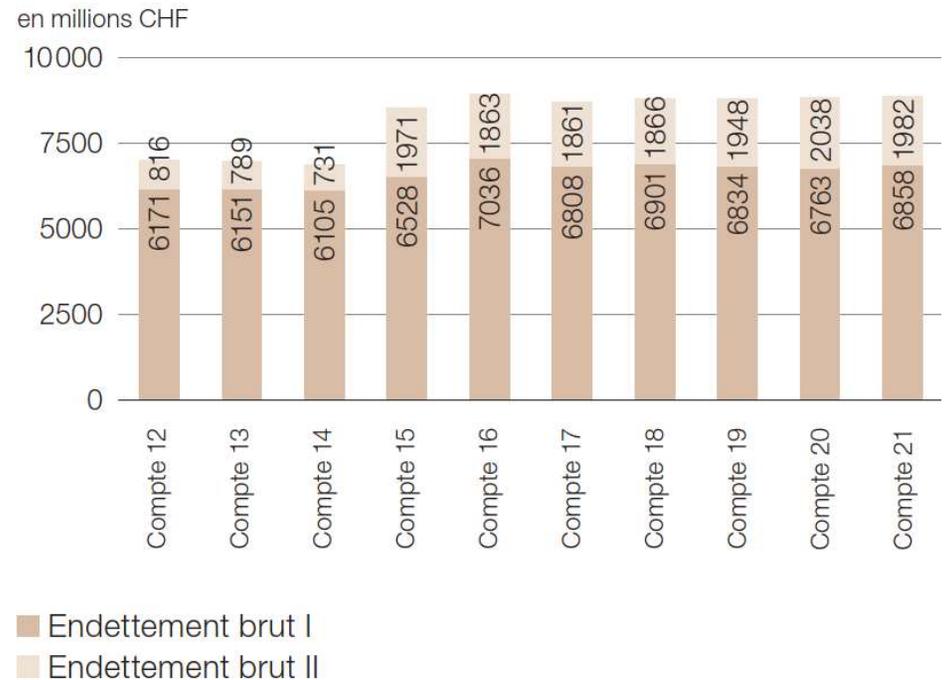
L'année sous rapport clôture sur une insuffisance de financement de CHF 115 millions, alors que le budget 2021 tablait sur un solde de financement négatif de CHF 604 millions. Cela représente donc une amélioration d'environ CHF 490 millions par rapport au découvert budgété.

Le Conseil-exécutif propose au Grand Conseil de renoncer à compenser le découvert de CHF 115 millions en vertu des dispositions constitutionnelles sur le frein à l'endettement appliqué au compte des investissements (art. 101b ConstC). Il invoque la lourde charge qui a pesé sur les comptes de 2021 du fait des dépenses visant à lutter contre la pandémie de COVID-19 et la forte hausse des besoins d'investissement dans les années à venir.

Endettements bruts I et II

L'endettement brut I progresse de CHF 95 millions, tandis que l'endettement brut II diminue de CHF 56 millions. L'endettement brut II est la somme de l'endettement brut I et du montant des provisions à court terme et à long terme.

Au total, l'endettement augmente de CHF 39 millions par rapport à 2020 pour s'établir à CHF 8 840 millions.





Quote-part de l'endettement II

La quote-part de l'endettement II indique l'endettement brut II en pourcentage du revenu cantonal.

Cette quote-part diminue pour s'établir à 16,0 pour cent.

Elle dépasse ainsi de 4,0 points de pourcentage le seuil de 12 pour cent à partir duquel s'applique le frein à l'endettement au compte des investissements.





Principaux écarts dans le compte de résultats

Amélioration des finances de CHF 486 millions par rapport au budget

- Hausse des amortissements	- CHF 22 mio	- Baisse des charges de personnel (net)	+ CHF 42 mio
- Divers	- CHF 4 mio	- Baisse des charges de biens et services (net)	+ CHF 76 mio
- Facteur de correction cantonal	- CHF 136 mio	- Baisse des subventions cantonales (net)	+ CHF 123 mio
		- Hausse des rentrées fiscales, y compris les parts au revenus fédéraux (net)	+ CHF 109 mio
		- Hausse des distributions de bénéfices la BNS	+ CHF 240 mio
		- Hausse des revenus de régales, concessions et contributions (net)	+ CHF 5 mio
		- Hausse des rentrées financières (net)	+ CHF 16 mio
		- Baisse des charges liées à la pandémie de COVID-19 (net)	+ CHF 37 mio
Total des écarts négatifs	- CHF 162 mio	Total des écarts positifs	+ CHF 648 mio
		Amélioration (nette)	+ CHF 486 mio



Revenus fiscaux 2021 : écarts par rapport au budget 2021 (1)

– Impôts directs des personnes physiques	- CHF	17,2 mio
– dont rappels d'impôt et amendes fiscales	- CHF	1,1 mio
– Impôts directs des personnes morales	+ CHF	148,9 mio
– dont rappels d'impôt et amendes fiscales	- CHF	0,2 mio
– Autres impôts directs	+ CHF	91,8 mio
– dont impôt sur les gains immobiliers	+ CHF	11,0 mio
– dont impôt sur les mutations	+ CHF	19,3 mio
– dont impôt sur les successions et les donations	+ CHF	62,2 mio



Revenus fiscaux 2021 : écarts par rapport au budget 2021 (2)

– Impôts sur la propriété et sur les charges	+ CHF	2,7 mio
– dont taxe sur les véhicules à moteur et impôt sur les bateaux	+ CHF	2,7 mio
– Quote-part des impôts fédéraux	- CHF	116,8 mio
– impôt fédéral direct	+ CHF	0,1 mio
– impôt anticipé	- CHF	116,9 mio
Total des revenus fiscaux supplémentaires	+ CHF	109,4 mio

(y c. quote-part de l'impôt fédéral direct et de l'impôt anticipé)



Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les comptes de 2021 (1)

- Les dépenses engagées pour maîtriser la pandémie de COVID-19 totalisent CHF 118 millions au compte de résultats et au compte des investissements.
- Ces dépenses sont certes nettement inférieures aux valeurs budgétées (CHF 172 mio), mais elles continuent de grever lourdement les finances cantonales en 2021.
- À cela s'ajoutent les pertes de revenus résultant de la pandémie de COVID-19, qui sont impossibles à évaluer.



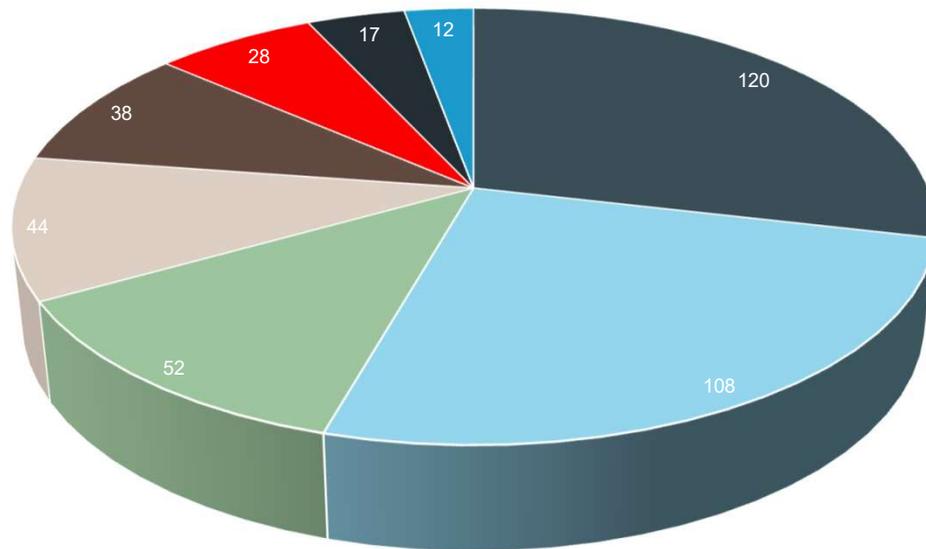
Répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les comptes de 2021 (2)

Les dépenses nettes (y c. provisions) de CHF 118 millions visant à maîtriser la pandémie de COVID-19 englobent notamment les postes suivants :

- CHF 55 mio Aides économiques et subsides pour les cas de rigueur versés à des entreprises bernoises
- CHF 48 mio Dépenses pour la mise en œuvre de la stratégie de vaccination
- CHF –34 mio Dissolution de la provision de 2020 « Compensation des pertes de revenus des maisons de naissance et hôpitaux répertoriés »
- CHF 19 mio Développement des structures de test et de la gestion des contacts
- CHF 19 mio Compensation des déficits dans le domaine des transports publics
- CHF 12 mio Versements exceptionnels au Fonds d'encouragement des activités culturelles

Répercussions de la pandémie de COVID-19 en 2020/2021

- En 2020 et 2021, le canton de Berne a déboursé quelque CHF 438 millions en valeur nette pour les mesures visant à maîtriser la crise du coronavirus.



- Compensation des pertes de revenus des maisons de naissance et hôpitaux répertoriés (CHF 120 mio)
- Aides économiques et cas de rigueur (CHF 108 mio)
- Mise en œuvre de la stratégie de vaccination (CHF 52 mio)
- Dépenses de l'organe de conduite cantonal (CHF 44 mio)
- Compensation des déficits des transports publics (CHF 38 mio)
- Développement des structures de test et gestion des contacts (CHF 28 mio)
- Coûts de la pandémie dans le secteur des personnes âgées et handicapées (CHF 17 mio)
- Versements au Fonds d'encouragement des activités culturelles (CHF 12 mio)



Kanton Bern
Canton de Berne

Conférence de presse de présentation du bilan
du 29 mars 2022

Appréciation politique du résultat de l'exercice et perspectives

Madame Beatrice Simon, présidente du Conseil-exécutif
Direction des finances du canton de Berne





Évaluation politique du résultat des comptes de 2021

- Le résultat des comptes de 2021 est nettement meilleur que prévu au budget.
- Cependant, pour la première fois depuis 2012, il présente à la fois un déficit et une insuffisance de financement.
- Malgré ces chiffres rouges, le Conseil-exécutif est satisfait du résultat des comptes de 2021 compte tenu des énormes répercussions financières de la pandémie de COVID-19 qu'il craignait initialement.



Perspectives de politique financière (1)

- Grâce au recul de la pandémie et à la levée de la plupart des mesures visant à la maîtriser, les perspectives de politique financière se sont globalement améliorées.
- Cette embellie résulte aussi notamment du fait que les recettes fiscales ont retrouvé une dynamique positive, que le potentiel de distributions des bénéfices de la BNS s'est accru et que, selon les pronostics, la péréquation financière fédérale devrait fournir au canton davantage de revenus.



Perspectives de politique financière (2)

- Mais la guerre en Ukraine et ses conséquences possibles pour l'économie mondiale remettent déjà en question cette évolution positive. Les incertitudes en matière de politique financière restent donc considérables pour l'avenir.
- De plus, d'importantes dépenses supplémentaires sont aussi à prévoir à l'avenir dans plusieurs domaines politiques (p. ex. secteurs des soins et de la formation du fait de l'évolution démographique).
- Le financement de la forte hausse des besoins d'investissement ces prochaines années continue par ailleurs de poser un important défi de politique financière.